



**AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE BOUCHERVILLE**

Mesdames, Messieurs,

AVIS vous est donné par la soussignée, greffière de la Ville, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal est fixée pour le **30 mars 2026 à 20h** à la salle Pierre-Viger de l'hôtel de ville. L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Période de questions
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Dépôt d'une demande de financement au Programme Oasis - volet II
5. Adjudication d'un contrat pour le resurfaçage du chemin d'Anjou (C-26-02-B)
6. Adjudication d'un contrat de fourniture et livraison d'engrais à gazon (DP26-04)
7. Parole aux membres du conseil
8. Levée de la séance

Signé à Boucherville, le 24 mars 2026

Marianna Ruspil
Greffière